

# PRÉCAUTIONS STANDARD ET ACCIDENTS D'EXPOSITION AU SANG

# Matériel souillé

2

Privilégier le matériel à usage unique

## □ MATERIEL PIQUANT et TRANCHANT

➔ Ne pas recapuchonner les aiguilles, ne pas désadapter à la main, déposer immédiatement dans un conteneur adapté situé au plus près du soins

□ ne pas faire de dépose transitoire, éliminer

➔ immédiatement

## □ MATERIEL REUTILISABLE

□ Manipuler le matériel avec précautions (gants).

□ Vérifier que le matériel ait subi un procédé d'entretien approprié avant d'être réutilisé.

# Utilisation du matériel de sécurité

3

Il s'agit de dispositifs médicaux utilisés pour les actes invasifs présentant :

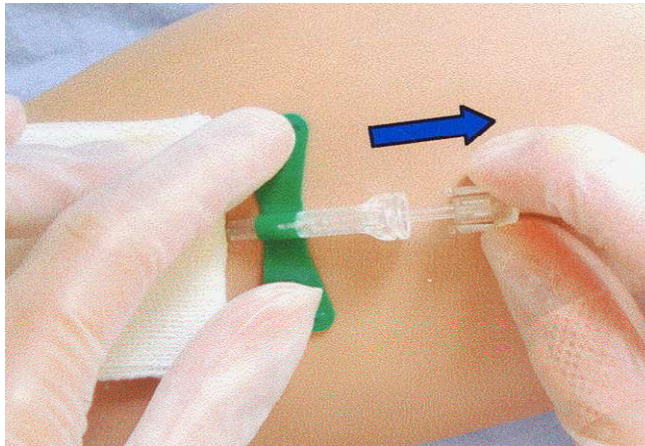
- ▣ une mise en sécurité intégrée
- ▣ automatique, la plus précoce par rapport au geste,
- ▣ uni manuelle,
- ▣ irréversible,
- ▣ avec indicateur de mise en sécurité.

# Manipulation des épicroâniennes sécurisées

4



**CLIC**



# Protection du personnel soignant

## Bon usage du stylo à insuline avec aiguille sécurisée

5

Étiquette  
du  
patient



Un stylo = un patient



Aiguille sécurisée de 5 mm

➤ Piquer **perpendiculairement sans faire de pli** (sauf si patient très maigre ou chez l'enfant)

➤ **1er clic** : l'aiguille est en sous cutanée

➤ **Appuyer** sur le piston avec le pouce pour que soit délivrée la bonne quantité d'insuline et **attendre 10 secondes**

➤ Dépiquer, **le 2<sup>e</sup> clic** indique la mise en sécurité de l'aiguille, le témoin rouge apparaît.

➤ Élimination de l'aiguille sécurisée dans la boîte à aiguilles intégrée au plateau de soin



Antiseptie  
cutanée  
obligatoire

# Dispositifs médicaux de sécurité

6

- ❑ Cathéter court sécurisé,
- ❑ Seringue à gaz du sang (cylindre de sécurité),
- ❑ Aiguille de chambre implantable,
- ❑ Dispositif pour prélèvement capillaire,
- ❑ Dispositif pour prélèvement urinaire.
- ❑ Plateau à compartiment
- ❑ Aiguille sécurisée pour stylo insuline

# Le conteneur à aiguilles.

7

- **Vont dedans :**
  - ▣ les déchets coupants, piquants, tranchants (aiguilles, bistouris, sets de transfert...)
- **Recommandation importante :**
  - ▣ doit se trouver à portée de main lors du soin (circulaire du 1/9/1998)



**il faut donc introduire le conteneur dans la chambre afin d'éviter la dépose transitoire des objets piquants ou coupants.**

# Choisir la taille adaptée

8





# Bien adapter le couvercle

9



# Assurer la stabilité du conteneur

10



# Disposer le conteneur au plus près du soin

11



# Respecter la limite de remplissage

12



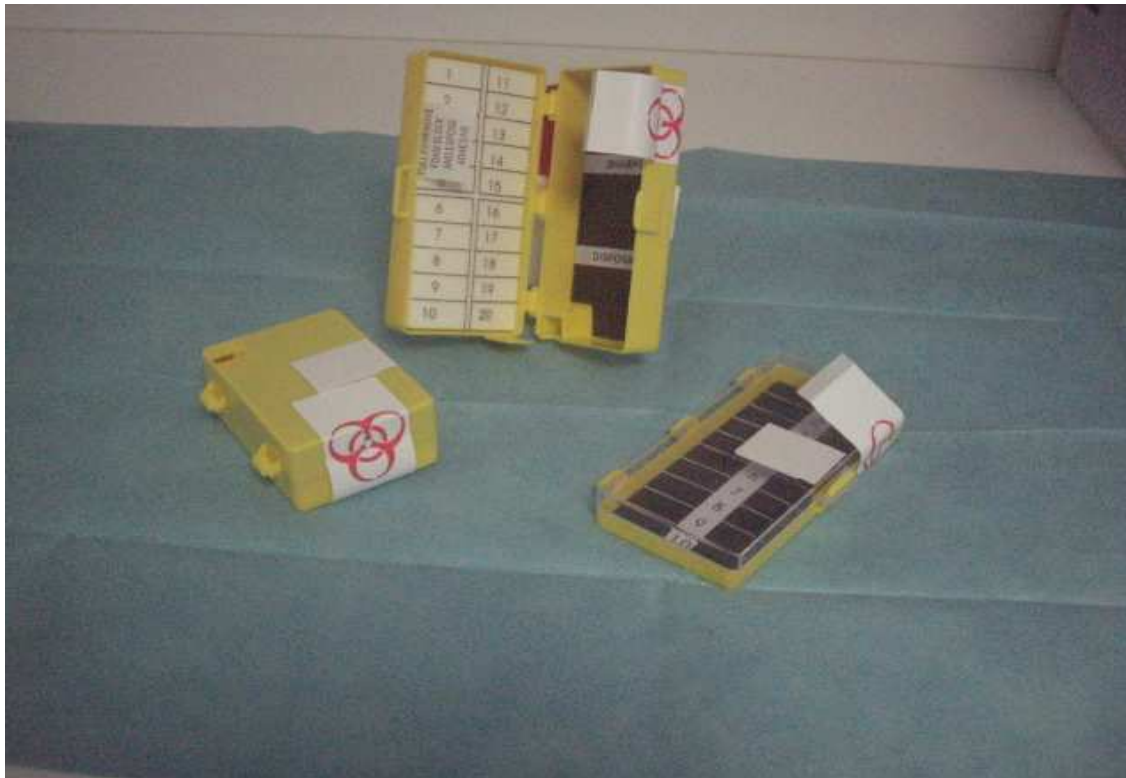
← Limite à ne pas dépasser

**Ne pas pousser les déchets  
dedans.**

**Ne pas désadapter les  
aiguilles à la main**

# Boîte à aiguilles stérile au bloc

13



Ne pas mettre les  
aiguilles dans une  
cupule en  
aluminium

# Accidents d'Exposition au Sang

14

## Définition :

On appelle **AES ou AEV** tout contact avec du sang ou un **liquide biologique** contaminé par du **sang** et comportant une effraction cutanée (piqûre, coupure) ou une projection sur une muqueuse ou une peau lésée (plaie antérieure, eczéma, excoriation cutanée).

# Prévention des AES ou AEV

15

Repose sur :

- Application des précautions standards
- Utilisation du matériel de sécurité
- Vaccination contre l'hépatite B et contrôle du dosage des anticorps

# **Soyons responsables dans l'élimination de nos déchets afin d'éviter le risque d'accidents aux autres**

**Tous les ans, des personnels non soignants sont victimes d' AES :**

Personnels de la blanchisserie, du ramassage des déchets, ASH...

L'impact psychologique est important car le patient source inconnu

👉 traitement post-exposition à discuter/gravité de l'accident



Au CHU de Rouen,  
chaque année,  
environ 300 déclarations d'AES

# Conduite à tenir en cas d'AES

18

1. Les gestes à réaliser dans l'immédiat,
2. Evaluation du risque de contamination,
3. Déclaration de l'accident de travail.

# 1. Les gestes à réaliser dans l'immédiat

19

- Nettoyer la peau à l'eau courante et au savon **sans faire saigner,**
- **Désinfecter** pendant 5 mn : Dakin
- Si projection oculaire : rincer au sérum physiologique de façon abondante





## 2. Evaluation du risque de contamination

20

- Contacter un médecin référent,
  - Circuit de prise en charge des accidents à risque viral (AES/AEV) GEDI 12421
- Dépistage du patient source,
- Suivi de l'agent exposé.

# Dépistage du patient source

21

Prélever le patient source après avoir obtenu son consentement sauf : si non interrogeable, prélèvement possible sous réserve que le patient n'ait pas exprimé antérieurement une opposition ( Circulaire DGS n°2003/165 du 2 avril 2003)

Acheminer en urgence les prélèvements au laboratoire

The form is titled 'Etiquette Sujet prélevé' and is for the 'MICROBIOLOGIE' department at 'CHU ROUEN NORMANDIE'. It includes fields for patient information (NOM, Prénom, Nom de naissance, Née le, Sexe, Numéro patient, Service demandeur), prescriber information (Prescripteur, Préleveur, Fonction, Signature), and a box for 'AES / AEV ACCIDENT D'EXPOSITION AU RISQUE VIRAL' with reference 'DSEL0038013'. Below a barcode, there are date and time fields for collection. A red instruction states: 'Prélever 2 tubes SERUM ou SERUM GEL et renseigner le contexte ci-dessous - 1 SUJET / POCHEtte ! Prélèvement à adresser EN URGENCE à l'accueil des prélèvements de l'IBC (1er étage)'. The form is divided into sections for 'Médecin « RÉFÉRENT »', 'Contexte de l'AEV (renseigner 1 situation)', and 'Service assurant le SUJV'. The 'Contexte de l'AEV' section includes options for 'AGENT EXPOSÉ DANS LE CADRE D'UN AEV PROFESSIONNEL', 'SUJET SOURCE DANS LE CADRE D'UN AEV PROFESSIONNEL', 'AEV SEXUEL', 'AEV MUTUEL / COUPLE', and 'AEV Autre'. Each option lists the tests to be performed (e.g., VIH, VHB, VHC, syphilis) and provides fields for patient and partner identification. The 'Service assurant le SUJV' section lists 'Médecine du Travail CHU', 'Médecin du CeGIDD - SMT', and 'AUTRE'. At the bottom, there are fields for 'Cadre réservé au laboratoire' (Tubes: L1TN, L1SE, L1TM, L1Plasma, L1Autres), 'Date de réception', and 'Heure de réception'. A version number 'V04 version: 01/01/2019' is in the bottom left corner.

# Suivi de l'agent

22

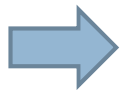
- En fonction du statut sérologique du patient source
  - ▣ Traitement post-exposition à discuter dans les 4 heures suivant l'accident
  - ▣ Suivi sérologique
    - délai maximum de 8 jours après l'accident
    - 6 semaines
    - 3 mois (4 mois si TPE)

# 3. Déclaration de l'accident de travail

23

- A faire sur le formulaire spécifique,
- Faire remplir un Certificat Médical Initial

## 2 Objectifs :



- Indemnisation
- Analyse des accidents qui permet d'orienter la prévention



Après avis du médecin référent, faire prélever le patient source rapidement, en utilisant la feuille de virologie spécifique AES (**TEST RAPIDE**) et **acheminer le prélèvement directement** au laboratoire de virologie ou après 17h en bactériologie

*Pour l'agent* : prélever dans les 8 jours Alat, sérologies HIV et hep C, anticorps anti Hbs si taux inconnu (à transmettre en Médecine du Travail si prélèvements faits dans le service)

**Vous êtes victime d'un AEV (AES) ?**



Contacter le **médecin référent** pour l'évaluation des risques (cf tableau ci-dessous)

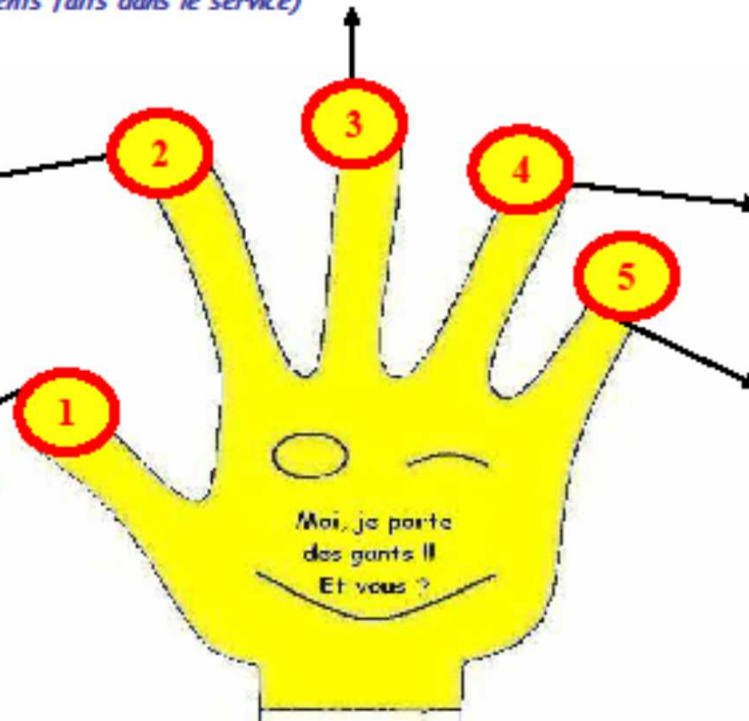
**Déclarer** l'accident de travail dans les 48 h sur le feuillet autocarbone délivré par le service de Médecine du Travail

**Nettoyer** à l'eau et au savon et **désinfecter** immédiatement au Dakin pendant 5 minutes.

Contacter le service de Médecine du Travail **pour programmer le suivi**, s'il n'a pas été contacté pour l'évaluation initiale

**Attention !! Ne pas faire saigner**

*Si projection oculaire, laver au sérum physiologique pendant 5 minutes (Astuce : poche de 50 ml + tubulure de perfusion)*



SITE Ch Nicolle, Boucicaut, OISSEL	Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h • Service de Médecine du Travail : 68041-60352-60353 Le samedi matin • Service des Mal. Infectieuses et Tropicales : Bip 80 63 927 Les week-ends, jours fériés et nuits • Le médecin de garde de votre service ou, à défaut le médecin urgentiste du Service d'Accueil des urgences : Bip 80 65 002
SITE Bois Guillaume	idem ci-dessus sauf • Les week-ends, jours fériés et nuits : appeler l'interne de garde de B6 (Bip 80 50 208), le médecin référent étant le Pneumologue de garde de B6.
SITE DE Saint Julien	Quels que soient le jour et l'heure : Service d'Accueil des Urgences de Saint Julien (66565, infirmerie)



# Coût d'un AES

**VARIE DE 237€ à 1400 €**

25

- A prendre en compte :
  - ▣ Le prix de chaque consultation médicale
    - La réalisation du bilan sérologique du patient source
    - La réalisation du bilan sérologique de l'agent blessé au moment de l'accident et le suivi pendant 3 mois
    - Le traitement prophylactique éventuel

# Conclusion

26

Les Précautions standard ont pour objectif :

- Prévenir le risque de transmission de micro-organismes infectieux.
  - ▣ Protéger les patients
  - ▣ Protéger le personnel

Les précautions standard  
doivent être appliquées

PAR TOUS les personnels  
POUR TOUS les patients

27

Merci pour votre attention